

5212 / 58



Mire & Le Febvre 1911

Monsieur le Directeur,

Voici tout ce que j'ai pu obtenir
de mon photographe qui d'ordinaire
fait beaucoup mieux & qui me
l'a fait attendre 8 jours. Il
prétend qu'avec le fond noir
du tableau, il est impossible de
obtenir une épreuve photographique
plus nette.

Je vous s'adresse cette quelle
Monsieur le Directeur, fût
de l'extrême obligeance que
vous avez bien voulu me.

témoigner avec l'espoir qu'il
vous sera possible, malgré
l'imperfecte reproduction de
mon tableau de se cerner
si vraiment il aurait la
valeur de l'original qu'on
lui prête.

Saluez après Monsieur
le Directeur, avec tous mes
salutations les plus
affectionnées de mes sentiments
le plus profond respect.

~~Don Perrot~~
cité de l'ère
Jte Lacombe

expédié le 13. 8. 1911

1201.

Monsieur le Chanoine

J'aurais très volontiers la
photographie de votre tableau et
j'aimerais de connaître de quel
atelier il pourrait se rapprocher.
Mais pour émettre une opinion
sur la valeur et l'authenticité
il faut voir l'œuvre. J'ai
pris le parti comme avec les
critiques d'auteurs de ne plus
porter de jugement sur le
vrai d'une photographie.

Croyez etc

Paris (H^{te} Saône) France
8^{bre} 1911

Monsieur le Directeur,

Un peintre français vient de
découvrir chez moi un tableau
qu'il prétend être de grande
valeur & qu'il attribue à un
grand maître.

A diverses reprises, plusieurs
amateurs & brocanteurs m'avaient
déjà donné l'œil. Si un
d'eux vient presque chaque
année en préludage, dit-il,
devant mon tableau & m'a
déclaré lors de sa dernière

visite qu'il était prêt à
"faire des folies" si je consentais
à le lui vendre.

Sur ma réponse que je
ne m'en séparerais à aucun
prix, il semble avoir abandonné
la partie.

D'autres amateurs lui
ont succédé me faisant les
mêmes déclarations.

En présence de leurs
insistances & sur les indications
de mon visiteur d'aujourd'hui,
je me décide, Monsieur le
Directeur, au risque d'être
indiscret, à venir solliciter
votre haute compétence
pour savoir si, comme il

me l'affirme, je serais le
propriétaire inconscient d'un
"chef-d'œuvre que m'offrirait
le Musée de Bruxelles."

Excusez-je, Monsieur le
Directeur, vous priez de
me dire si je pourrais vous
adresser la photographie de
mon tableau avec l'espoir
que vous auriez l'extrême
obligeance de me donner
votre avis. Mon conseiller
m'affirme que, au vu de
cette simple photographie,
vous pourrez certainement
dire quel est l'auteur
de cette peinture qui
représente un Christ en croix.

avec, au pied, la St. Vierge
& St. Jean. -

Saignez agréer, Monsieur
le Directeur, l'hommage de
mon profond respect avec celui
de mes remerciements anticipés.

St. Jean
curé de St. Jean

Un timbre français n'ayant
aucune valeur en Belgique
je ne sais sous quelle forme
vous adresser les frais de
correspondance que je laisse
à votre charge, implorant
avec votre obligeance, votre
charité,

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N^o 5212-58

OBJET

ANNEXE

Copie expédiée le

11.4.12

Bruxelles,

10-4

1912

A

Genet

Luce

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d'un tableau
qui faisait l'objet de votre lettre
du 25⁸⁶ 1911

~~C~~ ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n^o 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,